

Rapport de la commission concernant la mise en conformité "chauffage et ventilation" de la grande salle (Préavis N° 4/2019)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers

La commission chargée de rapporter sur le préavis N° 4/2019 s'est réunie le 9 septembre 2019 en présence de toute la Municipalité. La commission a pris connaissance du préavis et a reçu de nombreuses informations de Mme Gabiella Bracher. La commission remercie les municipaux pour leur disponibilité.

Sur demande de la commission nous nous sommes réunis une seconde fois le 17 septembre en présence de Mr Gabiel Chauvet de Weinmann Energie et de Mme Gabiella Bracher. A cette occasion nous avons pu obtenir toutes les informations désirées et nécessaires.

Le changement du système actuel est justifié par les raisons suivantes :

- La chaudière actuelle a bientôt 30 ans, elle est en fin de vie et il est justifié de prévoir des travaux de façon planifiée plutôt qu'en urgence ce qui engendrerait des coûts et des inconvénients supplémentaires.
- La chaudière actuelle est surdimensionnée suite aux travaux effectués en 2011.
- Mauvais rendement de l'actuelle chaudière et du système de ventilation

Après étude des différentes solutions proposées, la version PAC/photovoltaïque nous paraît justifiée pour les raisons suivantes :

- L'investissement est plus élevé mais sera compensé sur 20 ans de par le faible coût d'entretien et d'énergie
- C'est la solution la plus écologique

Il nous paraît indispensable de réaliser le remplacement du système de ventilation en même temps, l'actuel étant peu performant et difficile à gérer.

En conclusion, la commission chargée de rapporter sur le préavis N°4/2019 demande au conseil communal d'accepter la mise en conformité "chauffage et ventilation" de la grande salle tel que proposé.

Sullens, le 23 septembre 2019

Pour la commission :

Preite Arcangelo



Baudat François



Schweingruber Pascal

